

## Comité Technique Local du 03 avril 2014

En réponse aux déclarations liminaires de Solidaires Finances Publiques et de la CGT Finances Publiques, M Bléhaut a indiqué que la DiSI Nord sera bien évidemment impactée par les suppressions d'emplois en 2015 à hauteur de 2,5 à 2,7% des effectifs contre 2% pour la DGFIP.

La revalorisation des frais de déplacement n'est « pas pharaonique » (passage des nuitées de 55 à 70€), l'avancée la plus significative est le choix proposé désormais aux agents sur le point de départ ou de retour de mission (dans la limite des impacts budgétaires).

Quant à l'absence d'épreuves informatiques dans les concours A, B et C administratifs qui est préjudiciable, il signale que la perte d'informaticiens au titre de ces concours est difficile pour la DiSI et qu'il souhaiterait leur maintien dans la sphère informatique quitte à leur proposer un stage complémentaire (exemple B programmeur en A administratif). Il déplore la nouveauté pour les frais d'obtention de la documentation dématérialisée en ligne.

- 1 - Approbation du procès-verbal du CTL du 9 janvier 2014
- 2 - Ponts naturels 2014
- 3 - Rapprochement des ESI Lillois
- 4/5 - Exécution budgétaire 2013/ Budget 2014
- 6 - Rapport d'activité 2013
- 7 - Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)
- 8 - Bilan de la formation 2013
- 9 - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, il nous informe qu'un poste d'analyste sera gelé au mouvement 2014 à Amiens, en plus des suppressions de poste. Les organisations syndicales se sont exprimées « Contre ».

### 1- Approbation du PV du CTL du 9 janvier 2014

Vote « Pour » pour la CGT et « Abstention » pour Solidaires suite à son boycott de ce CT emplois.

### 2- Ponts naturels

Pas de ponts définis pour la DiSI, « ce processus n'est pas adapté à nos missions ». La DiSI devra garantir le travail à minima sans contraintes d'effectifs à 50%. Pour les AT, les DiSI référentes gèrent les effectifs mais la DiSI veillera à éviter la situation « Moins d'appels que de personnes présentes » sur les plateaux.

### 3- Rapprochement des ESI Lillois

La DiSI fait une étude de faisabilité et la décision sera prise à la DG.

« Les agents de Kennedy n'y sont pas favorables mais, à Kennedy, les conditions de travail ne sont pas acceptables, même si les conditions de vie le sont de par la disponibilité de parkings, d'une cantine et la proximité de la gare. » Quatre groupes de travail sur 4 corps de métiers (Encadrement, Développement rapide des logiciels d'initiative locale, CID et AT-Tréso) ont été instaurés pour étudier le contexte, comprendre les raisons, appréhender les contraintes personnelles et professionnelles et visiter les locaux « disponibles » en intégrant les équipes de Meurein impactées et étudier les plans !

**Ca n'est pas une « concertation à marche forcée »  
mais « on avance en marchant et on marche tous les jours » ... !!**

## 4- et 5- Exécution budgétaire 2013 et budget 2014

« En 2014, la DiSI perd une partie de ses marges de manœuvre budgétaire par la prise en charge au niveau national de la facturation des fluides (énergie) et de la maintenance de matériels spécialisés. »

- Achats de véhicules : 4 véhicules achetés en 2013 dont 2 YARIS hybrides. Pour ces dernières, **nous avons soulevé le problème de ce modèle et de sa capacité** (nombre de places, volume du coffre) **au regard des missions exécutées** (CID, SIL, ...). En 2014, un véhicule (Mégane de Fief) est atteint par les règles de réforme (âge ou kilométrage), 3 autres véhicules le seront en 2015. Pour cette année, **pas de contrainte relative au 25% de véhicules hybrides** pour l'achat du véhicule de remplacement (ou de deux, selon les disponibilités budgétaires, en avance sur 2015). Il y aura au moins un hybride en 2015 sur les 3 achetés et « citadine ». **Suite à nos remarques, la DiSI envisage d'essayer la CLIO Estate.**

- Les frais postaux diminuent d'1/3, pourquoi ? « par suite de la réorganisation des applications REC-MEN-RAR et du transfert des documents correspondants de Lille à Strasbourg. »

- Baisse des frais de déplacements ? « Ils sont impactés par les missions des assistants de proximité (CID et SIL) qui utilisent des véhicules administratifs au lieu de leur véhicule personnel. On fait des économies avec les véhicules hybrides. **Pas d'inquiétude pour les remboursements de stages.** »

**On déplore que toutes les baisses concernent principalement les postes « agents » :**  
« fournitures », « mobiliers » et « matériels informatiques ».

**Les organisations syndicales ont voté à l'unanimité**  
« Contre » l'exécution du budget 2013 (non sur la gestion mais sur la rigueur budgétaire continue)  
et « Contre » la perspective 2014, pour les mêmes raisons.

## 6- Rapport d'activité 2013

12 départs en retraite 2013 : 9 cadres C, 1 B et 2 A contre 19 en 2014 (prévisionnels) : 10 C, 7 B et 2 A.

Baisse de l'activité **Toscane** au 1<sup>er</sup> semestre 2013 avec fermeture du plateau Lillois, puis stabilisation en fin d'année. Une légère augmentation est rencontrée en 2014 suite à la prise en charge EDI des plateaux Strasbourgeois et Montpelliérains.

L'**AT-Part** est à volume constant malgré la baisse d'effectifs (départs en retraite) sachant que, selon monsieur Bléhaut, certains cas pourraient être pris en niveau 1 et non transmis en niveau 2 pour **Thunderbird et Lotus**. Nous avons rappelé qu'à l'inverse de Thunderbird pour lequel l'AT maîtrise totalement la réinitialisation des mots de passe, elle s'effectue dans un fichier sur le serveur pour Lotus. Peut-être faut-il basculer les BALF sous Thunderbird ? Monsieur Bléhaut signale qu'on subit « 10 ans de traîne sur le serveur Lotus qui peut lâcher à tout instant ... »

**Qui aura le courage de prendre la décision de migration, du développement et d'arrêt du serveur ? ? ? Ou attend-on la panne fatale ??? !!!**

**Prosodie** : Il a encore peut-être des marges de progrès !!

**Gagner 40% sur le coût pour perdre 40% en qualité !!**  
**Était-ce une bonne opération ?**

## 7- Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

**- Indicateur écrêtement des horaires variables en hausse et augmentation des jours mis sur le compte-épargne temps !!**

« lié à l'assistance de proximité et aux opérations en cours (22000 PC de la DG et 70000 PC à migrer Windows Seven W7). » dixit la direction

Pour les OS, c'est le constat du manque d'effectifs et aussi que les agents ont gardé une conscience professionnelle dans leur différentes missions pour les mener à bien.

## - Opération 22000 PC

88% des PC seront installés à fin avril, le reliquat provient des PC en attente d'installation pour cause de déménagement, d'un refus systématique des nouvelles unités centrales (DIRCOFI) ainsi que d'un complément de 100 PC en cours de livraison. La DiSI devait gérer 1600 ordinateurs.

## 8- Bilan des formations

Le retard 2012 sur les formations « Déontologie » et « Discriminations » a été résorbé en 2013.

**Le plan de formation 2014 est disponible.**

**Pas de refus de formation identifié en 2013**, juste deux formations recalées vers le Droit Individuel de Formation (DIF) car considérées hors du cadre du métier de l'agent.

**Solidaires regrette l'augmentation de l'auto-formation** qui se fait sur le poste de travail et dans l'environnement de travail. **Difficile de rester concentré et de suivre le module jusqu'au bout. !!**

**Réponse de la direction : Des PC d'e-formation vont être installés pour permettre aux agents de « sortir du bureau pour s'auto-former », s'ils le souhaitent.**

## 9- Questions diverses

### \* Mise en œuvre de l'AT-Tréso :

Cela fait l'objet d'un GT national aujourd'hui (NDLR : le 3 avril 2014). Il y a un comité de pilotage au niveau de la DiSI référente et **l'ESI Kennedy** fait l'objet **d'ateliers locaux** pour la création. Le GT n°1 concerne la formation des assistants-utilisateurs, le 2 recense les besoins en matériel (casques...), les travaux ou le mobilier, le 3° porte sur la cartographie des applications et l'organisation structurelle. Le démarrage est prévu mi-mai (léger glissement du calendrier).

\* Edition de Vidame : la CGT **souligne un problème de sécurité dans la nouvelle réorganisation du travail** : 3 agents vont travailler à l'édition suite au départ en retraite en avril du quatrième. **Un agent souhaite passer à la journée et les deux autres restent en équipe.** De fait, ils sont seuls dans le bâtiment sur leur plage horaire, à un étage accessible avec un badge. En cas de problème, il serait difficile de porter assistance. *« La solution résiderait dans l'application systématique des « horaires administratifs » pour tous. Le problème se pose déjà pendant les période de congés des personnels en équipe. Le seul risque de la personne vis à vis du matériel serait soit au niveau façonnage, soit par électrocution. Cette organisation a été proposée par les agents, la DiSI ne voit pas comment s'y opposer. »*

La CGT souligne qu'une situation exceptionnelle n'a pas vocation à devenir pérenne et qu'il doit être possible de trouver une solution avec un dispositif « homme-mort ». il faut s'assurer de la garantie de la personne liée à l'isolement matin-soir sachant que, tout problème intervenant sur l'équipe du soir, aurait vocation à n'être découvert que le lendemain.

\* Recours hiérarchique, réserves de bonification recommandée par la DG et appliquée à la DiSI ?

En C administratifs, il y a 3x1 mois, 1x2 mois, rien en échelon terminal et rien en C technique où la CAP est nationale (concerne peu d'agents en DiSI). En B, identique, 3x1 mois et 1x2 mois et rien en échelon terminal. En A, 1x1 mois, 1x2 mois et rien en échelon terminal. **C'est la première année où la DG demande de faire des réserves en bonification de 2 mois.**

\* NBI fonctionnelle: Cela concerne la prime NBI pour les agents ex-CMIb de l'ex-DGCP qui ne perçoivent pas la NBI. La réponse vient de la centrale et sera annexée au PV : Il y a **un seul agent par département qui peut prétendre à la NBI et c'est l'inspecteur de la CID qui la perçoit.**

Il reste le cas d'un agent ex-DGI, à Meurein. Ce cas a été transmis en centrale et la réponse se fait attendre pour cet agent administratif non PAU en poste à l'AT.

\* Refonte de la carrière B au 1° février 2014 : les OS font observer que les agents 2<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> classe au 10<sup>ème</sup> échelon sont pénalisés même si la durée globale de la grille a diminué. Ce sont les grands perdants de la refonte. Passage d'un échelon de 3 ans à un échelon de 4 ans avec 4/3 de l'ancienneté acquise. La durée jusqu'au prochain échelon est rallongé d'1/3.

La DiSI n'a pas été informée de cette évolution défavorable et va transmettre la situation au bureau RH pour analyse.

**Déclaration liminaire au CTL du 3 avril 2014**

Monsieur le Président,

**Les agents de la DGFIP** ont exprimé **leur mal-être** lors de la journée d'action du 20 mars et, plus particulièrement au sein de la DiSI Nord, où le **taux de grévistes**, que nous ne vous rappelons pas, était **supérieur au taux national de 30%**. Le baromètre social confirme ce sentiment : 68 % des agents trouvent le **climat social mauvais** au sein de notre administration.

**Le DG doit répondre aux préoccupations des agents** : le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications, l'indemnitaire, l'emploi sont autant d'urgences et ce n'est pas la MAP ou la démarche stratégique qui répondront à ces revendications. La situation, chaque jour, se dégrade. **Les moyens et ressources diminuent et pèsent principalement sur les conditions de travail** : la sécurité des agents ne peut plus être décemment assurée comme le prouve la récente agression d'un collègue à Chambéry, le 31 mars 2014.

**La compression de moyens et de ressources** (baisse de 1,44M€ sur le budget global 2014 dont 158620€ de dotation de 1<sup>er</sup> niveau et perte de 8 postes à la DiSI Nord) se concrétise localement par des adaptations budgétaires drastiques et des appels de candidatures visant à pourvoir des postes, vacants ou amenés à l'être, au détriment des missions et des services. **Combien de temps pourra-t' on accepter cette situation et la considérer comme viable et supportable ?**

Nous demandons que la DGFIP soit reconnue « **direction prioritaire** »,  
il faut que la DG l'entende

Par ailleurs, les derniers messages gouvernementaux tendant à limiter les évolutions professionnelles des agents en les maintenant plus durablement dans leur grille et leur échelon ne manquent pas d'inquiéter les personnels. **Leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur** et ce, tant que les réductions de carrière seront contingentées par Direction. **L'actuel procédé administratif des entretiens, nous ne le cautionnons toujours pas.**

Si, de plus, pour s'adapter aux évolutions de leur métier, le personnel doit se déplacer sur une autre résidence administrative au titre de la formation professionnelle, ça n'est pas la **dernière revalorisation des nuitées**, intervenant au 1<sup>er</sup> avril 2014 qui leur permettra de conserver un logement digne et une restauration correcte malgré l'éloignement de leur domicile. Ce **premier pas, insuffisant** certes, obtenu suite à notre persévérance de plus de sept ans, oblige Solidaires à poursuivre la bataille pour obtenir la **véritable revalorisation** de l'ensemble **des frais de déplacement** et la réécriture de textes inadaptés conduisant à ce que **trop d'agents en soient de leur poche pour travailler.**

Nous regrettons la **disparition d'épreuves informatiques** dans les concours de cadres A, B ou C administratifs et, depuis cette année, **l'instauration de frais pour l'obtention des fascicules** en ligne dans le cadre des préparations aux concours (20€ pour la préparation aux concours d'inspecteur FiP).